

Paris, le 3 octobre 2022

## Pour poursuivre la dynamique et promouvoir l'excellence de la formation par apprentissage, le réseau des CMA lance une nouvelle édition des « Trophées de l'apprentissage dans l'artisanat »



Après une première édition réussie, le réseau des CMA lance la deuxième édition des « Trophées de l'Apprentissage dans l'Artisanat ». Une occasion pour les Chambres de métiers et de l'artisanat de mettre en lumière les différents acteurs de la formation par apprentissage : centres de formation, apprentis et maîtres d'apprentissage.

Premier secteur pour la formation d'apprentis, **l'artisanat recrute et forme chaque année plus de 110 000 jeunes** dans l'ensemble des centres de formation du réseau des CMA. Acteur incontournable, les chambres de métiers et de l'artisanat orientent, forment et accompagnent les jeunes qui sont l'avenir de l'artisanat de demain.

« Alors que de nombreuses entreprises peinent à recruter et que le Gouvernement affiche l'objectif du million d'apprentis, les CMA se mobilisent sur tous les territoires pour rappeler les atouts de l'apprentissage dans l'artisanat. Notre secteur forme et recrute dans de nombreux métiers et l'apprentissage est un investissement qui tient toutes ses promesses. Atteindre le plein emploi est à notre portée. Cette voie de formation est de toute évidence la meilleure façon d'y parvenir ! Ce prix a vocation à mettre en lumière ses réussites » a déclaré Joël Fourny, président de CMA France.

Pour récompenser le meilleur des initiatives et parcours dans le secteur de l'apprentissage, **le jury national » remettra :**

1. **Le trophée Centre de formation** pour une initiative remarquable d'un CFA pour valoriser l'apprentissage dans l'artisanat
2. **Le trophée Apprenti** pour un jeune en formation ou un adulte en reconversion dans l'un des CFA du réseau des CMA
3. **Le trophée Maître d'apprentissage** pour un chef d'entreprise ou salarié d'entreprise artisanale particulièrement investi dans la formation d'apprentis

**Un trophée spécial "Prix de l'engagement Bernard Stalter"** récompensera un engagement ou un parcours particulièrement remarquable.

**Candidatures jusqu'au 19 décembre 2022 sur [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) #GenerationArtisanat**



**Contact CMA France :** Manon Caenen - [m.caenen@the-arcane.com](mailto:m.caenen@the-arcane.com) - 06 69 90 69 15



[cma-france.fr](http://cma-france.fr)